



Une voie à réorganiser !

Lors de ses vœux aux acteurs de l'entreprise et de l'emploi, le chef de l'État a réaffirmé, entre autres, la place primordiale de la formation en alternance et plus particulièrement de l'apprentissage, comme un facteur positif pour l'insertion des jeunes dans notre pays.

Il est vrai que, lorsqu'elle est choisie et non subie, cette voie de formation se révèle bénéfique pour faciliter l'intégration dans le monde du travail. À l'heure où un jeune sur cinq est sans emploi, il nous faut être pugnaces et volontaristes, pour que l'objectif ciblé de 500 000 apprentis soit atteint en 2017.

A la sortie de la 3^{ème} Conférence sociale, nous déclarions que le développement de cette voie était une priorité, dans le privé comme dans les trois versants de la Fonction publique.

La mission donnée à Jacky Richard concrétise cette volonté de montée en charge et l'UNSA Fonction Publique est intervenue positivement, pour un plan de développement qualitatif coordonné, en insistant sur quatre axes principaux : la formation et la reconnaissance du maître d'apprentissage, une carte des formations cohérente, un financement pérenne du dispositif, et la possibilité d'intégration, pour certains apprentis, dans la fonction publique dans le respect des modalités existantes.

L'UNSA a toujours été force de propositions, pour que la voie de formation en alternance prenne toute sa place dans notre pays. Nous réaffirmons toutefois notre revendication d'un contrat unique d'alternance dans un but de simplification et d'efficacité.

Le Conseil en analyse économique, dans sa dernière note « l'apprentissage au service de l'emploi », a d'ailleurs repris notre idée de « la fusion du contrat de professionnalisation et d'apprentissage » comme première recommandation sur les quatre exprimées. En effet, ce type de contrat, adapté à chacun des bénéficiaires, prévoyant des modalités diverses d'accompagnement en matière d'orientation, de formation, de mobilité, de logement, devrait permettre de minimiser les ruptures et de faciliter les réorientations professionnelles.

Pour l'UNSA, il faut privilégier une vision et une cohérence d'ensemble, pour qu'au-delà des chiffres l'alternance ne soit pas choisie en dernier recours mais bien comme un parcours de formation classique, performant, offrant l'opportunité d'une véritable insertion dans le marché du travail.